

# Stratégie climat 2024-2028

Cyril Cassagnaud  
Direction de l'accompagnement  
à la transition écologique et solidaire

Présentation réseau TEDIFF - 21 mars 2025

# Sommaire

1. Elaboration de la stratégie climat
2. Gouvernance et évaluation
3. Focus sur les actions en matière d'adaptation

# 1

## ELABORATION DE LA STRATÉGIE CLIMAT 2024-2028

# Phase 1 : Analyse des politiques publiques et du territoire

Analyse du **passé** : réalisation d'un bilan du précédent plan climat

Prise en compte du **présent** : objectifs européens et nationaux (lois climat et résilience, AGEC, SNBC, PNACC) et orientations stratégiques départementales en matière environnementale dans les documents stratégiques (SDTE, Plan 50 000 arbres, SPASER, SDPEJ, SDA, etc)

Etude de **l'avenir** : diagnostic du territoire au regard des enjeux d'atténuation et d'adaptation

# Phase 1 : Analyse des politiques publiques et du territoire

## *Focus sur les enjeux relatifs à l'adaptation*

**Travail partenarial avec le CEREMA** pour étudier les impacts du dérèglement climatique sur le territoire et les politiques publiques départementales :

- **Diffuser la connaissance** dans les directions départementales et aux acteurs du territoire ;
- Définir des **trajectoires d'évolution des risques naturels** liés aux dérèglements climatiques et les impacts qu'auront ces changements sur les populations, les activités sur le territoire, le fonctionnement du service public, les milieux naturels ;
- Identifier des pistes de transformations que doivent connaître les **services départementaux et les éléments du territoire** (milieux, infrastructures, etc.) gérés par le Département.

**Trois volets étudiés** : paramètres climatiques, risques climatiques, enjeux territoriaux

## Phase 2 : Co-construction d'un plan d'action

### *Orientations stratégiques initiales*

#### Deux objectifs :

- Atténuer l'empreinte environnementale des services publics départementaux
- Prendre en compte l'adaptation aux aléas climatiques dans les politiques départementales

#### Cinq engagements :

- Intégrer les enjeux environnementaux dans **l'action médico-sociale** pour accompagner la transition Écologique et préserver la santé des habitants
- **Repenser le territoire** pour atténuer le dérèglement climatique et permettre l'adaptation des val-de-marnais face aux aléas climatiques
- Concevoir et entretenir des **patrimoines et des réseaux** sobres, résilients et économes en ressources, en privilégiant la maintenance et l'amélioration de l'existant
- Sensibiliser et mobiliser **les acteurs territoriaux et les partenaires** en faveur de l'action climatique
- **Rendre l'administration départementale exemplaire** en matière environnementale et résiliente pour assurer la continuité des services publics

## Phase 2 : Co-construction d'un plan d'action

### *Partenariat avec le GREC francilien*

Une **convention de partenariat** a été établie avec le Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique (**GREC**) en Île-de-France

- **1<sup>er</sup> objectif : sensibilisation des élus et des agents**
  - Conférence pour les agents sur les **mécanismes physiques du dérèglement climatique** par Nathalie de Noblet, Directrice de recherche CEA au Laboratoire des sciences du climat
  - Conférence pour les agents sur la **biodiversité** par Luc Abadie, professeur émérite d'écologie à la Sorbonne, et Rémi Beau chargé de recherche en philosophie au CNRS et spécialiste de philosophie de l'environnement
  - Conférence pour les élus sur le **climat** par Françoise Vimeux, climatologue et Directrice de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement
- **2<sup>ème</sup> objectif : analyse scientifique des actions de la stratégie**
  - Ce dialogue entre scientifiques et services techniques a permis de renforcer des actions et de préciser certains enjeux ou modalités de mise en œuvre

## Phase 2 : Co-construction d'un plan d'action

### *Précision du cadre opérationnel*

#### Plusieurs niveaux hiérarchiques impliqués :

- La direction générale ainsi que les cadres de direction ont précisé, lors de **deux ateliers de cadrage** relatifs au climat et à la biodiversité, les **grandes orientations opérationnelles** des cinq engagements.
  - Ces ateliers étaient précédés par des conférences données par des scientifiques du GREC.
- Des **ateliers thématiques** ont ensuite été organisés pour approfondir l'opérationnalité des actions.
  - Chacune des directions du Département a été représentée a minima par **2 agents, dont les compétences et expériences étaient complémentaires.**
  - Chaque agent a participé à **trois ateliers** :
    - 1<sup>er</sup> atelier de sensibilisation en lien avec les conférences scientifiques ;
    - 2 ateliers thématiques de travail.

## Phase 2 : Co-construction d'un plan d'action

### *Focus sur les thématiques des ateliers*

### Deux objectifs :

- Créer de la transversalité entre les directions ;
- Couvrir un nombre suffisant de thématiques pour faire émerger des propositions d'actions opérationnelles

Engagement 1	Engagement 2	Engagement 3	Engagement 4	Engagement 5
<b>Enfance</b> DPEJ, DPMIPS, Dir. Crèches	<b>Aménagement, mobilité et habitat</b> DVM, DSEA, DEVP, DHAB, DAIST	<b>Adaptation du patrimoine et des réseaux</b> DSI, DB, DAD, DVM, DSEA, DEVP	<b>Culture</b> DDC, DAEI, DAD	<b>Conditions de travail, formations, métiers, recrutement</b> DRH, DEMO, DAIST
<b>Action sociale et insertion</b> DASIPE, DHAB, DAIST	<b>Alimentation et agriculture</b> DL, DEC, DSEA, DAIST, DEVP	<b>Construction bas-carbone</b> DB, DVM, DSEA	<b>Acteurs territoriaux</b> DRP, DSJVVA, DAIST, DEVP, DHAB	
<b>Autonomie</b> DA, DRP, DAIST, DHAB			<b>Jeunesse et sport</b> DEC, DJSVVA	
<b>Suivi &amp; évaluation, financement et commande publique, assurances et budget vert</b> DF, DAPM, DAEI, DAJEP, DEMO				

## Phase 3 : Ecriture du plan d'action

La rédaction de fiches opérationnelles pour répondre aux grandes actions des 5 engagements

<b>1</b>	<b>Intégrer les enjeux environnementaux dans l'action médico-sociale pour accompagner la transition écologique et préserver la santé des habitants</b>
<b>1.1</b>	<b>Favoriser le lien social et l'insertion socio-professionnelle des publics suivis ou accompagnés par le Département grâce à la transition écologique</b>
1.1.1	Favoriser l'insertion socio-professionnelle par l'intermédiaire des emplois de la transition écologique
1.1.2	Favoriser la participation à la transition écologique des publics accompagnés par le Département
1.1.3	Favoriser le lien social et la qualité de vie à travers la démocratie participative locale et des projets en faveur de l'environnement
<b>1.2</b>	<b>Favoriser la santé environnementale et l'adaptation aux aléas climatiques des publics accompagnés par le Département</b>
1.2.1	Améliorer la connaissance des pollutions environnementales et des risques climatiques sur la santé des publics et les structures d'accueil
1.2.2	Protéger les populations suivies ou accompagnées par le Département face aux effets du dérèglement climatique par la prévention, l'adaptation et la solidarité
1.2.3	Promouvoir la santé environnementale auprès des usagers et des professionnels des établissements médico-sociaux du Département

50 fiches opérationnelles qui précisent :

- les modalités de mise en œuvre des actions ;
- les impacts attendus ;
- les directions pilotes et associées ;
- les indicateurs de suivi et d'impacts.

# Une stratégie transversale

25 directions et plus de 100 agents mobilisés

Une stratégie en lien les stratégies et plans qui traduisent l'engagement du Département en faveur de la transition écologique :

→ Plan 50 000 arbres

→ Stratégie Nature en Val-de-Marne

→ Stratégie eau

→ Schéma directeur de la transition énergétique du patrimoine bâti

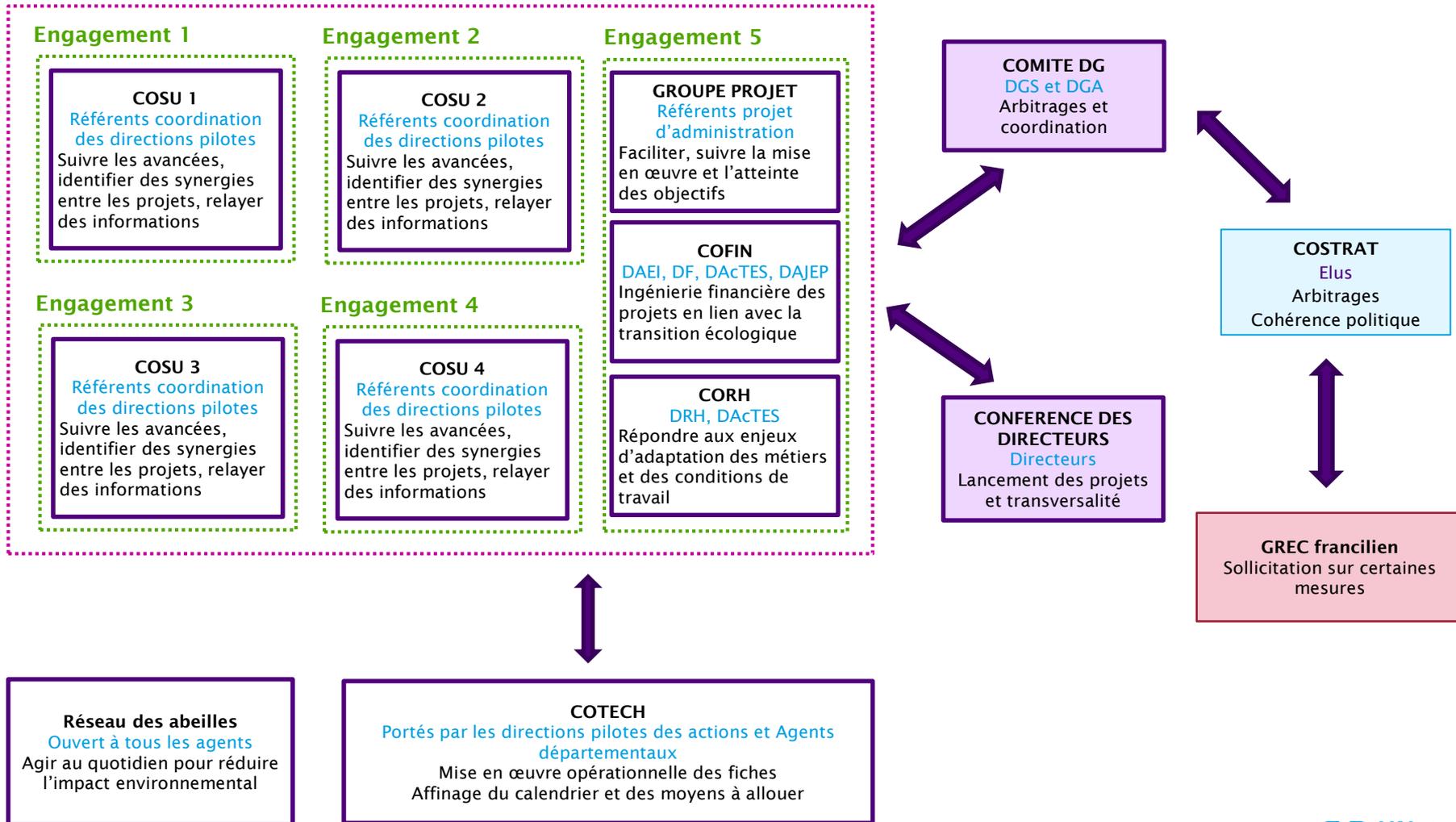
→ Plan d'adaptation des bâtiments au climat dérégulé

# 2

## GOUVERNANCE ET EVALUATION

# Gouvernance

## Suivi de la mise en œuvre de la stratégie climat par engagement



# Suivi et évaluation

## *Les référents climat : des missions précises*

### Impulsion et suivi au sein des directions :

- Faire le lien entre la stratégie climat et les documents stratégiques de la direction ;
- **Suivre l'avancement des actions et mesures** pour lesquelles votre direction est pilote ou associée.

### Transmission d'informations auprès de la DAcTES :

- **Communiquer des informations sur les avancées** de la direction sur les fiches opérationnelles, les priorités stratégiques de la direction, les calendriers et budgets sur les actions lancées
- **Assurer la remontée de données**, quantitatives et qualitatives, servant à l'évaluation de la stratégie climat ainsi qu'à l'élaboration du rapport développement durable.

### Transversalité à l'échelle de la collectivité :

- Participer aux comités de suivi par engagement afin de favoriser les **synergies potentielles entre les projets** et de partager des réflexions ou des problématiques communes.

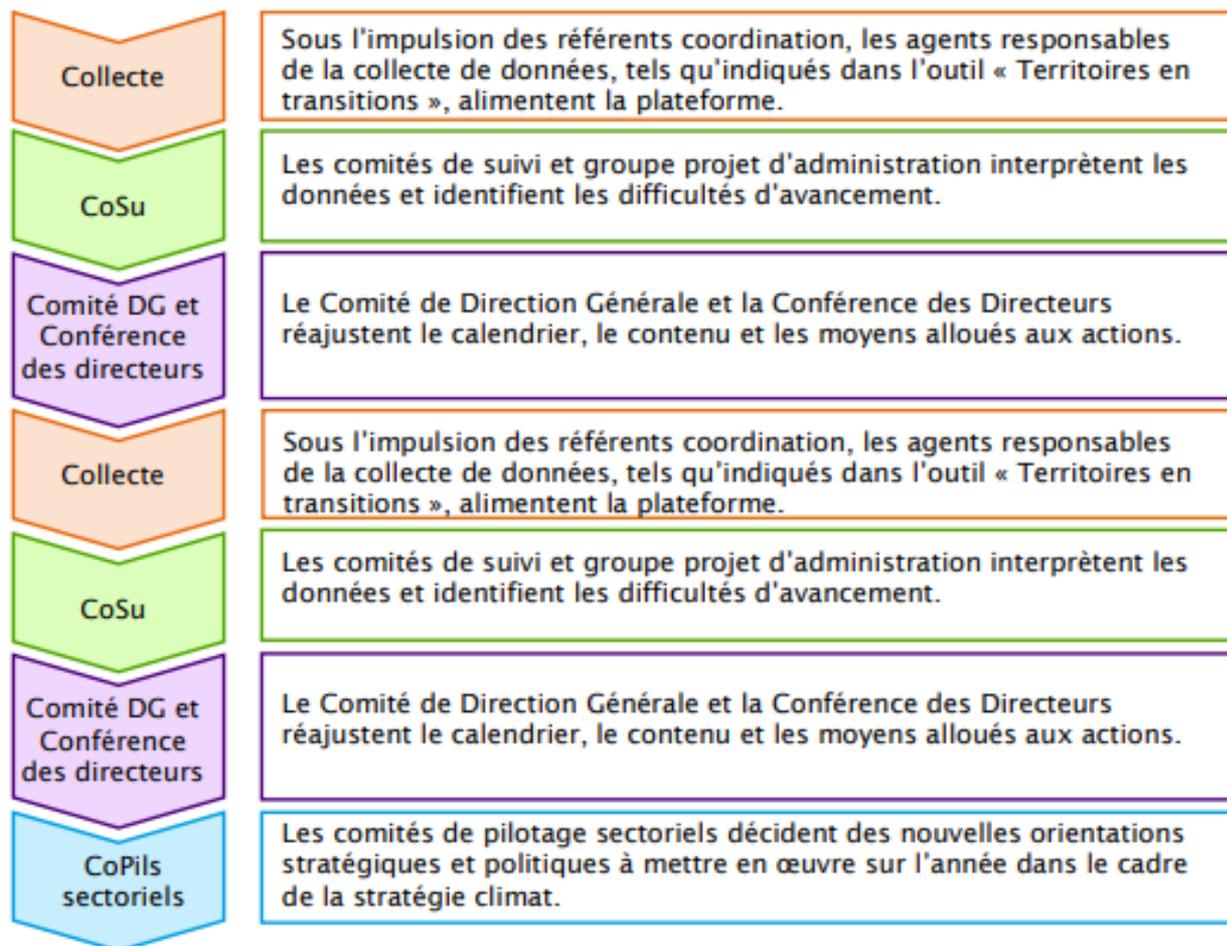
# Suivi et évaluation

## *Les indicateurs*

Deux types d'indicateurs permettent de suivre la mise en œuvre et d'évaluer la stratégie :

- Des indicateurs de **suivi** de la réalisation pour chaque fiche opérationnelle. Ces indicateurs permettent de **suivre la mise en œuvre des projets** ;
- Des indicateurs **d'impact** des projets menés pour certaines fiches opérationnelles, lorsque c'est pertinent. Ces indicateurs permettent de **quantifier les effets directs** des actions portées sur le territoire et pour les Val-de-Marnais.

# Le cycle de suivi et d'évaluation



# 3

## FOCUS ADAPTATION

# AMI TACCT de l'ADEME

Le Département a été lauréat en 2023 de l'AMI TACCT de l'ADEME.

Les motivations initiales de la candidature du Département du Val-de-Marne :

- Bénéficier d'une **mise en réseau** pour s'inspirer d'autres territoires et partager des bonnes pratiques
- Disposer d'un **accompagnement méthodologique** pour approfondir nos actions opérationnelles
- Identifier des **sources de financement**

# Principaux chantiers à mener en matière d'adaptation

**Protéger les populations** suivies ou accompagnées par le Département face aux effets du dérèglement climatique par la **prévention, l'adaptation et la solidarité**

Mettre en place des stratégies d'adaptation des **réseaux routiers et d'assainissement**

Concevoir, rénover et entretenir des **bâtiments adaptés au climat de demain** (Plan ABCD)

Assurer la résilience des **infrastructures informatiques**

Renforcer l'adaptation et la résilience du **patrimoine végétal**

Développer la **prévention du risque inondation** dans l'ensemble des politiques départementales

Développer une **stratégie de gestion des assurances** au regard des aléas climatiques

Intégrer les **enjeux environnementaux dans les modalités d'organisation du travail** et les enjeux de santé et de sécurité au travail

# Réseaux routiers et d'assainissement

## 3.3.2. Mettre en place des stratégies d'adaptation des réseaux routiers et d'assainissement

### Mise en œuvre

---

**Identifier et résorber les vulnérabilités climatiques du réseau de voiries et des réseaux d'assainissement du Département :**

- Créer une base de données cartographique des risques liés au dérèglement climatique (refoulement des réseaux, remontée de nappes, débordement de cours d'eau, ruissellement, zone de concentration de polluants, glissements de terrain, retrait gonflement des argiles, zones potentielles de départ de feux, etc.) qui servira de référence pour analyser la vulnérabilité de l'ensemble du patrimoine
  - Croiser les informations sur l'état physique et l'usure des réseaux avec cette cartographie des risques ;
- Identifier des solutions pour atténuer les effets des sécheresses et leurs conséquences sur la qualité des milieux aquatiques (concentration des polluants rejetés, augmentation de la température de l'eau, eutrophisation, etc.) ainsi que sur les réseaux souterrains (mouvement de terrain...) ;
- Mener des veilles technologiques sur les solutions innovantes pour la résilience du patrimoine.

**Intégrer l'adaptation dans la planification budgétaire et les travaux d'assainissement et de voirie :**

- Mobiliser des outils de veille et d'analyse sur les patrimoines pour anticiper les crises en assurant la meilleure continuité du service public possible sans mise en danger du patrimoine ;
- Tenir compte des risques liés au dérèglement climatique dans les stratégies d'investissement et de rénovation du patrimoine ;
- Intégrer les conséquences du dérèglement climatique dans les choix et priorisations de protection des installations départementales.